

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA Invest - Euro Smart Cities - Classe AD2 - EUR

Un compartiment de la SICAV DNCA INVEST - ISIN : LU2344314807

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Actions Internationales

L'objectif de gestion du Compartiment est de rechercher, sur la période recommandée de 5 ans, une performance en profitant de l'évolution des marchés d'actions de sociétés domiciliées dans des pays de la zone euro qui bénéficient de l'accélération de l'urbanisation. Ces sociétés sont sélectionnées selon une démarche ISR pour la qualité de leurs fondamentaux économiques, pour leur qualité de leader global ou local sur leurs marchés respectifs à travers l'intégration systématique de critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG) tels que la consommation d'énergie, l'émission de CO2 ou encore les pratiques éthiques de la société.

La stratégie d'investissement est basée sur une gestion active et discrétionnaire. Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 de la réglementation SFDR. Le Compartiment est en permanence investi ou exposé pour au moins 75% dans des actions ou titres assimilés de société ayant leur siège social dans l'Union européenne. Le compartiment investi dans des sociétés proposant des solutions aux défis auxquels font face les villes. Un chiffre clé, 7 habitants sur 10 vivront en ville d'ici 2050 (source : ONU). Cette urbanisation rapide crée des opportunités d'investissement. L'univers d'investissement est basé sur 4 piliers qui définissent une "smart city" : (i) les constructions intelligentes qui intègrent les problématiques de transition énergétiques, (ii) les infrastructures qui intègrent des offres de mobilité suffisantes et vertes, (iii) la digitalisation et (iv) le développement durable via la préservation de l'environnement et l'optimisation et le management des ressources. Dans ce contexte, le Compartiment met en place une gestion active de conviction à travers une approche « Quality Garp » (Quality Growth at Reasonable Price) et une approche ISR. L'approche ISR repose sur les axes suivants : intégration de la problématique ESG, exclusion des émetteurs controversés et application de la politique de vote et d'engagement sur l'ensemble des titres en portefeuille. La Société de gestion a recours à un outil ESG propriétaire au travers d'une méthode "best in universe". L'analyse de la responsabilité d'entreprise est effectuée selon 4 axes : (i) la responsabilité actionnariale, (ii) la responsabilité environnementale, (iii) la responsabilité sociétale et (iv) la responsabilité sociale. Il existe un risque que les données soient incorrectes, insuffisantes ou manquantes. Il peut y avoir un biais sectoriel. Des informations additionnelles sur la stratégie ISR peuvent être obtenues dans le prospectus. Le Compartiment bénéficie du label ISR.

Le Compartiment peut être exposé à tout moment en : actions et titres assimilés ou droits attachés de 75% à 110% de son actif net ; actions listées dans des pays de l'OCDE, au moins 80% de son actif net ; actions de petite capitalisation (inférieure à 1 Md€ ou autre(s) devise(s)), jusqu'à 20% de l'actif net ; actions d'émetteurs ayant leur siège social dans un pays émergents, jusqu'à 10% de l'actif net.

Le Compartiment peut également recourir à des produits de taux et les instruments du marché monétaire d'émetteurs publics ou privés ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE, ayant une notation Standard & Poor's au moment de l'achat de A3 pour le court terme et A- pour le long terme, ou notation jugée équivalente par la société de gestion sur la base de critères identiques, ou par l'intermédiaire d'obligations ou de fonds monétaires : jusqu'à 25% de l'actif ; des dépôts, jusqu'à 25% de l'actif net ; les autres instruments financiers (répondant aux exigences de l'article 41 (2) a) de la Loi), jusqu'à 10% de l'actif net.

Le Compartiment peut être exposé à toutes les devises autres que l'euro, portant le risque de change à 30% maximum de l'actif net.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des parts/actions d'OPCVM et autres OPC et/ou FIA ouverts à des investisseurs non-professionnels et/ou des ETF. Afin d'atteindre son objectif de gestion. Le Compartiment peut également investir dans des instruments financiers dérivés et des titres intégrant des dérivés tels que des obligations convertibles ou des warrants ou des droits, à des fins de couverture et/ou d'exposition aux risques action et de change, sans recherche de surexposition.

Information Benchmark : Le Compartiment est géré de manière active. A cet effet, les décisions d'investissement du Gestionnaire financier sont prises afin d'atteindre l'objectif de gestion ; notamment les décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition aux marchés. Le Gestionnaire Financier n'est nullement contraint par l'indice de référence dans le positionnement du portefeuille et peut s'écarter en tout ou partie de la composition de l'indice de référence. L'indicateur de référence n'est pas aligné avec les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment.

Autres informations importantes :

Les revenus sont distribués

Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

Durée de placement recommandée :

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque d'utilisation de produits dérivés : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner la valeur liquidative à la baisse en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

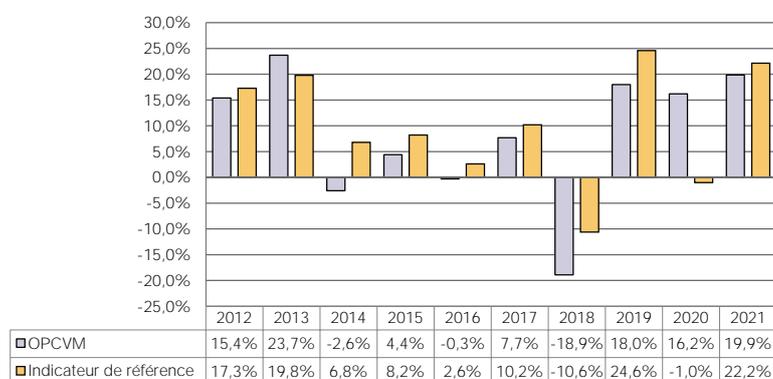
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,78%

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 68 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet www.dnca-investments.com.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance. Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en novembre 2021.

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur. Les performances des autres classes d'actions sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion. Les performances passées présentées sont celles du fonds de droit français DNCA Euro Smart Cities absorbé par le compartiment DNCA INVEST - Euro Smart Cities le 26 novembre 2021.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles en anglais gratuitement au siège social de la société de gestion (19, Place Vendôme 75001 PARIS / téléphone : +33158625500) et sur son site internet: <http://www.dnca-investments.com>.

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit: pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg / téléphone : +352-26962030 / Fax : +352-26969747.

Le détail des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion, incluant de façon non limitative le descriptif du calcul des rémunérations, l'identité de la personne responsable de la supervision des rémunérations ainsi que la composition du comité de rémunération le cas échéant, doit être disponible sur le site internet <http://www.dnca-investments.com/lu/regulatory-information>. Une copie de cette politique est disponible gratuitement sur simple demande.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA Finance (cf. coordonnées ci-dessus). DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

DNCA FINANCE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/02/2022.